



Action de l'OMS dans les situations d'urgence sanitaire

Préparation et riposte : renforcer l'action mondiale de l'OMS face aux situations d'urgence

Rapport du Directeur général

CONTEXTE

1. Suite à l'adoption en novembre 2020 de la résolution WHA73.8 intitulée « Renforcement de la préparation aux situations d'urgence sanitaire : application du Règlement sanitaire international (2005) », le Bureau du Conseil exécutif a proposé que le Directeur général établisse un rapport sur le renforcement de la préparation et de la riposte de l'OMS face aux situations d'urgence, pour examen par le Conseil à sa cent quarante-huitième session. Sachant que des examens et des initiatives importants sont toujours en cours, le rapport actuel vise à faciliter la tenue de discussions prospectives sur les progrès que le Secrétariat de l'OMS et les États Membres peuvent accomplir pour s'acquitter de leurs rôles respectifs dans la prévention et la détection des situations d'urgence sanitaire et dans la riposte.

INTRODUCTION

2. La crise liée à la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) ainsi que d'autres situations d'urgence sanitaire récentes ont montré que le monde n'est toujours pas véritablement en mesure de se préparer à une épidémie frappant plusieurs pays ou à une pandémie, de la prévoir, de la prévenir, d'y riposter et de s'en relever. Les risques d'une crise de l'ampleur de la COVID-19 étaient connus, mais les mesures nécessaires n'ont pas été prises comme elles auraient dû l'être. Il est tout à fait possible qu'une situation d'urgence semblable, voire plus grave, se produise. Les conséquences dévastatrices de la COVID-19 doivent marquer un tournant dans la façon dont nous nous préparons aux situations d'urgence sanitaire et y ripostons. Collectivement, nous devons emprunter aujourd'hui la voie d'une action durable, réfléchie et concertée si nous voulons instaurer la sécurité sanitaire mondiale et éviter à l'avenir les conséquences catastrophiques de situations d'urgence sanitaire d'ampleur planétaire.

3. Il faut apporter d'urgence des améliorations qui aient du sens pour renforcer les capacités des États Membres et de l'OMS à s'acquitter de leurs obligations au titre du Règlement sanitaire international (2005) en vue de prévenir les situations d'urgence sanitaire, y compris les épidémies, de les détecter et d'y riposter, l'objectif étant de protéger et d'améliorer la santé publique au niveau mondial.

EXAMEN EN COURS DE LA PRÉPARATION ET DE LA RIPOSTE AUX SITUATIONS D'URGENCE SANITAIRE

4. Plusieurs examens de la préparation et de la riposte aux situations d'urgence sanitaire sont en cours aux niveaux national, régional et mondial. Dans sa résolution WHA73.1 (2020) sur la riposte à la COVID-19, l'Assemblée de la Santé, dans un esprit d'unité et de solidarité, a appelé à intensifier la coopération et la collaboration à tous les niveaux de manière à endiguer et à maîtriser la pandémie de COVID-19 et à en atténuer les répercussions, notamment en créant un Groupe indépendant sur la préparation et la riposte à la pandémie, chargé d'évaluer l'action engagée face à la COVID-19. Dans cette résolution, l'Assemblée de la Santé a également prié le Directeur général de convoquer un Comité d'examen du RSI, qui a désormais publié ses conclusions provisoires. Quand elle a repris ses travaux, en novembre 2020, l'Assemblée de la Santé a aussi examiné un rapport actualisé du Comité consultatif de surveillance indépendant du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire, qui contenait des recommandations spécifiques pour le renforcement immédiat dudit Programme.¹

5. Plusieurs États Membres ont pris l'initiative de partager des propositions pour renforcer les capacités de l'OMS à planifier et à conduire la riposte aux situations d'urgence sanitaire. Le G7 et le G20 ont eux aussi formulé des propositions pour renforcer la préparation et la riposte aux situations d'urgence sanitaire mondiales. Enfin, dans son rapport de septembre 2020 intitulé « Un monde en désordre », le Conseil mondial indépendant de suivi de la préparation, convoqué conjointement par le Directeur général de l'OMS, a également présenté un ensemble de mesures pour renforcer la sécurité sanitaire mondiale.²

6. Toutes les propositions visant à renforcer la préparation et la riposte aux pandémies partent d'un même constat, à savoir qu'un leadership international est nécessaire pour que des mesures soient prises dans un esprit de solidarité et pour le bien commun : la préparation aux situations d'urgence sanitaire est un bien public mondial d'importance primordiale. Le système multilatéral est essentiel pour coordonner et soutenir la préparation et la riposte aux niveaux national et international.

PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTION À ENVISAGER

7. Plusieurs domaines d'action essentiels sont énumérés ci-dessous en vue d'être examinés.

a) **Coordination et suivi de la préparation et de la riposte aux situations d'urgence sanitaire sur la base du Règlement sanitaire international (2005).** Ni les différents gouvernements ni la communauté internationale ne peuvent éviter les situations d'urgence sanitaire. Cependant, nous pourrions bien mieux nous y préparer et mener une riposte plus cohérente en instaurant une collaboration multisectorielle, pluridisciplinaire et transnationale plus efficace sur la préparation et la riposte, ce aux niveaux local, national, régional et mondial. Il convient d'examiner l'état de préparation des pays au travers d'un processus transparent d'examen par les pairs de façon à renforcer la mise en œuvre des principales capacités requises par le Règlement sanitaire international (2005), en veillant particulièrement à renforcer la résilience et la préparation opérationnelle des communautés et des systèmes de santé et

¹ Voir le document A73/10.

² A world in disorder. Global Preparedness Monitoring Board Annual Report 2020. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2020 (https://apps.who.int/gpmb/annual_report.html). Résumé d'orientation en français (https://apps.who.int/gpmb/assets/annual_report/GPMB_AWID_ES_2020_FR.pdf, consulté le 14 janvier 2021).

à protéger les agents de santé. Il convient de maintenir et d'améliorer les outils et mécanismes existants destinés à évaluer les capacités nationales, y compris les évaluations externes conjointes volontaires, les examens a posteriori et les exercices de simulation. Par ailleurs, l'OMS collabore avec les États Membres à la mise au point de l'examen universel de l'état de santé et de préparation. Cet examen a pour objectif de rassembler les nations et les parties prenantes dans un élan de solidarité afin de soutenir une coopération internationale efficace visant à renforcer la préparation aux situations d'urgence, à encourager la mise en commun des meilleures pratiques, à identifier les questions nouvelles et émergentes, et à veiller à ce que les investissements soient bien ciblés et utilisés grâce à un mécanisme d'examen collégial.

b) **Financement durable et prévisible de la préparation et de la riposte aux situations d'urgence sanitaire**, y compris au moyen de budgets nationaux. Actuellement, les investissements des gouvernements nationaux, des partenaires de développement, des institutions financières internationales et du secteur privé sont insuffisants pour financer les capacités nationales et régionales de préparation et de riposte nécessaires pour les flambées épidémiques et les autres situations d'urgence sanitaire. Alors que les mécanismes et les flux de financement de l'action d'urgence sont variables et fragmentés, et tandis que le sous-investissement est criant dans ces domaines, pratiquement aucun financement n'est actuellement consacré à la préparation sur le plan mondial. Le monde doit se doter d'un financement coordonné, prévisible, transparent, à large assise et souple afin de pouvoir se préparer aux situations d'urgence sanitaire et y répondre.

c) **Un système mondial amélioré d'alerte et d'intervention rapide** sous la direction de l'OMS. L'interdépendance mondiale qui a caractérisé la première partie du XXI^e siècle accroît la vulnérabilité face à des agents pathogènes qui se propagent à l'échelle planétaire, mais ces liens peuvent aussi devenir notre force, et plus encore dans le domaine de la veille en santé publique. Un système mondial de veille en santé publique interdépendant et décentralisé, au cœur duquel figurerait l'OMS, pourrait révolutionner notre capacité à prévoir et à détecter rapidement les nouvelles épidémies et à alerter sur leur apparition en tirant parti du potentiel de technologies comme l'intelligence artificielle. Ce système mondial d'alerte et d'intervention rapide fonctionnerait comme les organes sensoriels d'un système plus large qui pourrait coordonner une riposte rapide, durable et souple face aux situations d'urgence aux niveaux régional et/ou mondial, notamment une action faisant intervenir plusieurs institutions face à une nouvelle zoonose. Le bon fonctionnement de ce système de coordination de la riposte pourrait avantageusement s'appuyer sur un renforcement du Règlement sanitaire international (2005).

d) **Un système mondial d'action d'urgence sanitaire qui couvre l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et de la logistique et permette de spécifier les produits d'importance vitale, de les hiérarchiser, d'en garantir la qualité et de les distribuer rapidement à ceux qui en ont le plus besoin.** Une telle initiative suppose de constituer des stocks mondiaux pour la sécurité sanitaire et de créer une chaîne d'approvisionnement virtuelle permettant à tous les pays d'avoir accès à des produits, à des médicaments et à du matériel essentiels issus du monde entier, quels que soient les volumes, sur la base des besoins les plus criants. Des dispositions devraient être prises afin qu'en temps de crise, quand on manque de produits essentiels, on puisse garantir la reconstitution des stocks mondiaux en se fondant sur les moyens de production existants et les stocks nationaux tout en mettant en place des incitations de marché et en réalisant des investissements qui permettent d'amplifier rapidement les capacités de production. Pour riposter efficacement aux futures situations d'urgence sanitaire, il faudra aller plus loin que les mécanismes actuels de gestion des produits de santé essentiels, qui sont fragmentés et non coordonnés.

e) **Mobiliser des ressources humaines mondiales pouvant être rapidement déployées aux niveaux national, régional et mondial afin de détecter les situations d'urgence sanitaire et d'y riposter**, en tirant parti du Réseau mondial d'alerte et d'action en cas d'épidémie (GOARN) et des équipes médicales d'urgence. Tous les pays doivent disposer d'équipes pluridisciplinaires rapidement déployables composées d'intervenants possédant la formation et l'équipement nécessaires pour agir face aux situations d'urgence. Le fait de mettre en place, de relier et d'optimiser des ressources humaines nationales d'action sanitaire de sorte à pouvoir les déployer pour d'autres pays serait aussi une avancée majeure pour la sécurité sanitaire au niveau planétaire. Le monde a besoin aujourd'hui de ressources humaines coordonnées, formées et rapidement déployables pour agir au plan mondial face aux situations d'urgence sanitaire.

f) **Gérer la diffusion d'informations fausses ou trompeuses qui ont des effets négatifs et sapent la santé publique.** Il est de plus en plus largement apparu que, dans de nombreux cas de figure, la diffusion d'informations fausses ou trompeuses, le manque d'information et la diffusion aux populations d'informations présentées sous une forme non adaptée contribuent fortement à l'aggravation des situations d'urgence sanitaire. Ce phénomène, appelé « infodémie », peut avoir une réelle incidence si l'on ne cherche pas à le freiner. La gestion des infodémies fondée sur des données factuelles en est encore à ses balbutiements et de nombreuses questions importantes demeurent sans réponse, notamment l'influence des agissements en ligne sur le comportement hors-ligne, la manière dont les quantités phénoménales d'informations disponibles influent sur les comportements de recours aux soins et la façon dont il faudrait juger le succès relatif des interventions visant à renforcer la résilience face à la diffusion de fausses informations. Pour y répondre, il faudra mener des études systématiques et mettre en place des plateformes de recherche évolutives et collaboratives qui continueront d'étayer les bases factuelles nécessaires pour éclairer les politiques sur les infodémies, pendant les situations d'urgence sanitaire et entre elles.

g) **Exploiter les connaissances et le savoir-faire du monde entier pour traduire les données factuelles en politiques efficaces applicables aux situations d'urgence sanitaire liées aux maladies à tendance épidémique et pandémique, aux agents pathogènes à haut risque, aux nouvelles zoonoses et aux risques biologiques.** Pour être efficaces, les politiques doivent se fonder sur la capacité à collecter rapidement des données factuelles, puis à les évaluer et les synthétiser avec un œil avisé pour obtenir des orientations techniques faisant autorité. L'OMS, dont l'atout majeur est d'être un organisme technique et normatif, peut continuer à s'adapter aux exigences uniques créées par les situations d'urgence sanitaire, notamment grâce à de nouveaux mécanismes et de nouvelles plateformes permettant de réunir rapidement des réseaux d'experts et des groupes consultatifs pour collaborer avec eux, en tirant profit des capacités des centres collaborateurs de l'OMS, et en renforçant les liens avec les connaissances et le savoir-faire présents à l'échelle régionale et nationale.

h) Dans une optique de préparation aux pandémies à l'échelle mondiale, **il est essentiel d'améliorer et d'élargir les réseaux, les mécanismes et les systèmes d'incitation pour la mise en commun des agents pathogènes, des échantillons biologiques et des données génomiques.** Les problèmes d'accès en temps opportun aux échantillons d'agents pathogènes de qualité et aux données génomiques restent un obstacle majeur pour mettre au point rapidement et déployer de façon juste et équitable des produits de diagnostic et des vaccins sans danger et efficaces. L'OMS facilite le transfert de matériel biologique sur le plan international. Répondant aux idées évoquées par les États Membres de renforcer et d'élargir ce système, le Directeur général a lancé l'initiative Biohub, qui a vocation à mettre en place un dépôt mondial associé à un mécanisme pérenne d'échange d'agents pathogènes aux fins de collecte, de caractérisation et d'archivage normalisés de virus, d'autres agents pathogènes et d'échantillons dans le but de faciliter et d'accélérer la mise au point de tests de diagnostic et leur évaluation pour les maladies à potentiel épidémique.

i) **Accélérer la recherche et l'innovation pour les épidémies.** Les épidémies récentes ont mis en lumière la nécessité de continuer à renforcer notre capacité à déployer de façon rapide et équitable des contre-mesures médicales, ainsi que des mesures sociales et de santé publique, dans le but de prévenir, d'identifier et de contenir les flambées, de même que de réduire la morbidité et la mortalité. Le document intitulé « WHO R&D Blueprint for action to prevent epidemics » (Schéma directeur de l'OMS en matière de recherche-développement pour les mesures de prévention des épidémies) fournit une base à partir de laquelle construire une procédure transparente et coordonnée afin d'établir les priorités de la recherche et de l'innovation, et de structurer l'action collective pour faire en sorte que des plateformes mondiales pérennes soient prêtes et opérationnelles avant la prochaine épidémie, quelle que soit la maladie responsable.

j) **Coordonner une plateforme mondiale visant à garantir un accès rapide et équitable aux fruits de la recherche et de l'innovation dans le cadre des situations d'urgence sanitaire.** La mise au point rapide d'outils novateurs, comme les vaccins et les produits de diagnostic, doit aller de pair avec un mécanisme mondial visant à faire en sorte que les technologies sont testées, fabriquées et distribuées à une échelle et avec un engagement absolu en faveur de l'équité qui leur garantissent de jouer le rôle qui est le leur en tant que bien mondial. De tels outils offrent, certes, de nouvelles possibilités en matière de prévention et de riposte aux situations d'urgence sanitaire, mais il convient d'accorder toute l'attention voulue à la gestion du risque lié à des conséquences involontaires, notamment les risques biologiques. Outre les contre-mesures médicales, d'autres innovations, comme les applications numériques de traçage des contacts, les certificats de vaccination, les nouvelles façons de protéger les agents de santé et les tests de diagnostic rapide peuvent faciliter la mise en application de mesures de santé publique, mais elles doivent être mises en place à bon escient afin de respecter les droits humains. Il faut pouvoir compter sur une collaboration et un leadership internationaux pour faire en sorte que les avantages des innovations l'emportent sur les risques liés à leur mise en œuvre.

PROCHAINES ÉTAPES

8. La communauté internationale peut envisager un nouveau modèle audacieux et pérenne pour conforter le leadership de l'OMS dans la préparation et la riposte aux pandémies et aux épidémies.

9. Tous les pays devraient s'engager sur un pied d'égalité dans un partenariat pour un cadre de préparation aux pandémies du XXI^e siècle, qui dépasserait l'idéologie de la riposte et des secours en cas de catastrophe. La mise en place d'un tel système ne mobiliserait qu'une fraction des montants perdus par l'économie mondiale en raison des baisses de production liées à la COVID-19, comme cela avait déjà été le cas lors des flambées de grippe A(H1N1), de syndrome respiratoire aigu sévère, de syndrome respiratoire du Moyen-Orient et de maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest.

10. Se contenter de prendre à nouveau les mêmes engagements ne suffira pas. Il est temps pour la communauté internationale et pour chaque nation de rendre collectivement des comptes au sujet des mesures prises concernant la préparation et la riposte aux pandémies et du financement de ces mesures. Compte tenu de ce qui précède, il faut manifestement mettre en place les actions suivantes à l'échelle mondiale pour atteindre un état d'alerte et de préparation permettant de lancer la riposte :

a) une montée en puissance de la volonté politique et de la coopération internationale de l'ensemble des parties prenantes concernées dans tous les secteurs en s'appuyant sur des propositions de mesures partagées ;

- b) une plus grande responsabilisation au sein du système de préparation aux pandémies, en partant du Règlement sanitaire international (2005) afin d'obtenir des améliorations tangibles et quantifiables sur le plan de la préparation aux pandémies à l'échelle nationale et mondiale ;
- c) des financements pérennes et prévisibles susceptibles de compenser de façon adaptée, rapide et transparente les lacunes nationales et mondiales en matière de préparation et de riposte aux pandémies ;
- d) une OMS dotée des moyens d'agir et des ressources nécessaires aux trois niveaux de l'Organisation qui ne se contente pas de coordonner la riposte mondiale aux situations d'urgence sanitaire, mais qui dirige également la préparation aux pandémies à l'échelle planétaire ; et
- e) un modèle durable pour la préparation et la riposte aux situations d'urgence sanitaire : pour cela, nous devons adopter une approche multisectorielle s'appuyant sur le principe « Un monde, une santé » qui englobe l'interface entre les humains, les animaux et le milieu naturel.

11. Les propositions visant à renforcer le système mondial de préparation et de riposte aux situations d'urgence sanitaire doivent donner la priorité aux pays, aux populations et aux communautés les plus vulnérables, et s'appuyer sur des mécanismes mondiaux et régionaux pérennes qui permettent une action à grande échelle précoce, équitable et coordonnée. Dans le sens des objectifs de développement durable, il faut une approche intégrée beaucoup plus large qui protège les pauvres et les communautés les plus vulnérables, réaménage l'accès aux soins de santé primaires, améliore l'accès à l'eau, à l'alimentation et à l'éducation, garantit de solides filets de sécurité et renforce la gouvernance mondiale.

12. Un système mondial repensé pour la préparation et la riposte aux situations d'urgence sanitaire doit naître d'un consensus politique. Les États Parties ont déjà pris des engagements à l'égard du Règlement sanitaire international (2005). Il est peut-être temps que la communauté internationale renouvelle son engagement à l'appui de l'esprit qui sous-tend le Règlement et qu'elle le consacre dans un traité international, comme le propose le Président du Conseil européen, M. Charles Michel. De cette façon, la COVID-19 pourrait nous donner à terme en héritage un système mondial interconnecté pour se préparer aux situations d'urgence sanitaire, les prévoir, les prévenir, y riposter et s'en relever.

MESURES À PRENDRE PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF

13. Le Conseil est invité à prendre note du rapport et à donner de nouvelles orientations.

= = =